

Agro Campus Dijon

CFPPA Dijon
Quetigny

CIPP « CERTIPHYTO »

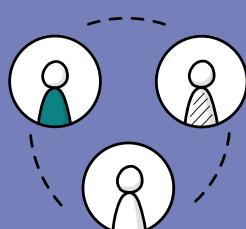
CERTIFICAT INDIVIDUEL POUR L'ACTIVITÉ « UTILISATION À TITRE PROFESSIONNEL DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES »



FICHES RS 5653, 5654, 5655, 5656
DATE D'ENREGISTREMENT DU CERTIFICATEUR: 20/01/2011



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DUVIVANT
RÉVÈLE TON TALENT



VOLUMES D'ACTIVITÉS

L'ensemble des formations concerne en moyenne 160 stagiaires en formations longues et plus de 500 personnes dans le cadre des formations courtes.



ÉQUIPES À L'ÉCOUTE

Une équipe engagée dans la réussite de ses apprenants, avec des entretiens et des bilans réguliers. Un référent handicap peut être sollicité.

Cette attestation est certifiée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté Alimentaire.

À QUI S'ADRESSE LE CIPP ?

Le CIPP s'adresse à toute personne exerçant une activité professionnelle en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires.

PRÉ-REQUIS :

- Aucun pré-requis pour un Primo Certificat.
- Posséder le Primo Certificat Individuel de la catégorie correspondante dans le cadre d'un renouvellement.

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

Etre capable d'identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques pour les personnes comme pour l'environnement.

Etre capable de mettre en place des mesures de prévention par des stratégies pour réduire l'utilisation de ces produits. Identifier les enjeux de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Respecter la réglementation. Se sensibiliser aux risques de pollution. Utiliser des méthodes alternatives.

CATÉGORIES

OPÉRATEUR

2 jours - 14h (Primo Certificat) 1 jour - 7h (Renouvellement)

VENTE

3 jours - 21h (Primo Certificat) 1 jour - 7h (Renouvellement)

DÉCIDEUR EN ENTREPRISE AVEC AGRÉMENT

3 jours - 21h (Primo Certificat) 1 jour - 7h (Renouvellement)

DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SANS AGRÉMENT

2 jours - 14h (Primo Certificat) 1 jour - 7h (Renouvellement)

CONSEIL

4 jours - 28h (Primo Certificat) 2 jours - 14h (Renouvellement)

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule au sein de notre Centre sur Quetigny. Nous utilisons tout le matériel adapté aux besoins de la formation : des salles de cours avec les équipements appropriés : équipements vidéos, une salle informatique, un centre de ressources et de documentation.

Durant toute cette formation, nous prenons appui sur le vécu des stagiaires, sur les situations déjà côtoyées sur le terrain. Nous veillons à la prise en compte des besoins de chacun à travers des exemples.

Enfin, l'échange entre stagiaires est mis en avant car chacun peut être valorisé dans son expérience. Le formateur veille à ce que cet espace d'échange et de transfert d'expérience puisse se réaliser et le favorise au sein du groupe.

Notre établissement possède des aménagements spécifiques aux personnes à mobilité réduite, d'autre part, un référent handicap peut être sollicité.

VALIDATION ET RENOUVELLEMENT

Primo Certificat : À la suite de la formation intégrant une vérification des connaissances par étapes, d'une heure comprenant trente questions portant sur le programme de formation du certificat visé.

Pour valider la vérification des connaissances, un seuil de réussite est nécessaire pour chaque catégorie.

Les candidats ne validant pas ce seuil suivent une journée complémentaire de consolidation, à partir du programme de formation de la catégorie de certificat postulée.

Renouvellement : Attestation à l'issue de la formation.

Possibilité de passer un test seul sans formation : nous contacter.

FINANCEMENT

Etude de prise en charge possible (OPCO - CPF - Financement individuel...) - Nous contacter.

CONTACTS ET SATISFACTION :



CONTACTS :

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Sophie Malette, assistante de formation :

Par téléphone au 03 80 71 80 40
Par courriel : sophie.malette@educagri.fr



SATISFACTION ET RÉUSSITE :

Sur notre site internet, agro-campus-dijon/cfppa-dijon-quetigny.fr ou en scannant le QR Code (l'ensemble des indicateurs sont accessibles sur simple demande) :



Agro 
Campus
Dijon
CFPPA Dijon
Quetigny

NOS COORDONNÉES :

-  21 Bd Olivier de Serres - BP 42 - 21801 QUETIGNY
-  03 80 71 80 40
-  cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr

**SCANNER
MOI**



agro-campus-dijon.fr